



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

N° Spécial

08 Août 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 08 Août 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT	Page
DRIHL 92/ SHRU N° 2018-96	03.08.2018	Arrêté portant autorisation de changement d'appellation de l'« Office Public de l'Habitat de la commune de Puteaux »	3

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET
DU LOGEMENT

**Arrêté DRIHL92-SHRU n° 2018-96 du 3 août 2018 portant autorisation de changement
d'appellation de l'« Office Public de l'Habitat de la commune de Puteaux »**

**LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L 421-1 ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité
de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le courrier de demande de l'établissement public territorial de Paris Ouest La Défense du
13 avril 2018, réceptionné dans mes services le 17 avril 2018 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'office du 17 janvier 2018 et la délibération
n°9 (16/2018) du Conseil de territoire du 27 mars 2018 ;

Vu la décision favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en date du 23
juillet 2018, rappelant que tous les actes ou documents destinés aux tiers dans lesquels l'office
emploie un nom d'usage doivent faire précéder ou suivre immédiatement celui-ci des mots
« office public de l'habitat » ou du sigle « OPH », conformément à l'article R 421-1-V du
code de la construction et de l'habitation ;

Vu le rapport de Madame la directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'héberge-
ment et du logement d'Île-de-France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine,
et sur sa proposition ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Le changement d'appellation de l'« Office Public de l'Habitat de la commune de Puteaux » en
« Office de l'Habitat de Puteaux (OHP) » est autorisé.

Article 2

Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice régionale et interdé-
partementale adjointe de l'hébergement et du logement, directrice de l'unité départementale
des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent
arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et notifié aux intéressés.

Nanterre, le 3 août 2018

Le préfet des Hauts-de-Seine

Pierre SOUBELET

Délais et voies de recours :

Conformément à l'article R.421-1 du code de la justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 Cergy-Pontoise. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>